



Association mise en place frauduleuse du bureau directeur

Par **pro18**, le **07/03/2008** à **10:37**

Bonjour,
J'étais trésorier d'un club sportif (association type loi 1901) , Le problème est que cette association est rattaché de très près à mon employeur !
Il s'agit d'une association très lourde à gérer et il n'y a pas de volontaire pour devenir membre du conseil d'administration !
Pour résoudre le problème mon employeur désigne des personnes non volontaire pour s'occuper de l'association en faisant pression sur les employés ... qui sont élus contre leur grés et à qui il est donc imposé un travail supplémentaire !
J'ai démissionné récemment et des retombés au niveau de mon travail se font déjà ressentir ...
Que doit-je faire , pouvez vous me conseiller ?

Par **citoyenalpha**, le **07/03/2008** à **14:23**

Bonjour,
Les éléments apportés ne nous permettent pas de vous donner une réponse précise à votre question.
En effet "des retombés dans mon travail..." ne peuvent être qualifiés de fait.
En conséquence il vous appartient d'explicitier ces "retombés"
Restant à votre disposition